

Et pourquoi je pourrais pas venir discuter des lois à l'Assemblée avec mon bébé de 3 mois, hein ?

écrit par François des Groux | 25 novembre 2021





A notre époque de progressisme déluré, les visions les plus délirantes, les postures les plus grotesques, les idées les plus loufoques semblent se multiplier, surtout à gauche.

Si nous avons eu des transgenres noirs en résille ou Sibeth Ndiaye en pyjama à l'Elysée ou bien encore Christophe Ruffin en maillot de foot à l'Assemblée, le Royaume-Uni n'est pas en reste avec le député travailliste Stella Creasy et son adorable bébé au Parlement.

- Ho mais qu'il est mignon ce poupon ! Et si sage dans les bras de sa mère ou dormant contre sa poitrine !*
- Certes... mais est-ce vraiment, au Parlement ou à l'Assemblée, la place d'un bébé ?*
- Et pourquoi maman-député ne pourrait pas venir discuter des lois avec son bébé de 3 mois, hein ? Voyez : il ne perturbe en rien la séance relative au remboursement illimité des couches par la sécurité sociale...*
- D'accord mais une assemblée législative doit-elle*

sérieusement se transformer en crèche ? Et s'il y a 5 moutards puis 10 à hurler de faim, à crotter, à pleurer ? Et comment donner le biberon ou changer une couche sans perturber les débats ?

– Oui mais ne vaut-il mieux pas qu'elle vienne avec son bébé plutôt que délaisser les affaires du pays ou abandonner son petit dans les bras d'une inconnue ?

– Et alors, comment font les millions de travailleurs, ouvriers, employés et petites gens ?

– Oui mais les députés anglais n'ont pas de véritable congé maternité et à trois mois, un bébé est toujours mieux dans les bras de sa mère (ou son père)...

Et si, pour concilier tout le monde, on installait une crèche dans les locaux des assemblées nationales, des sénats et des parlements ?

Mais viendront bientôt, avec le droit de vote des immigrés, la discrimination positive, l'avènement de la laïcité inclusive ou l'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans, des débats houleux entre députés barbus en qamis, voilés, adolescent(e)s, mères allaitantes et élus mâles déconstruits dans une assemblée paritaire islamo-écologique-LGBTQ-friendly résonnant d'invectives en wesh wesh, d'Allah Akbar, de cris et de rots de bébés dans la fumée du cannabis et les effluves de Pampers souillés.

Une députée anglaise recadrée pour avoir siégé au Parlement avec son bébé



Stella Creasy a participé à des débats au Parlement, son bébé endormi contre elle, avant de recevoir un mail de réprimande de l'institution. Des élus réclament le changement de cette règle.

Venue au Parlement avec son bébé de trois mois, la députée britannique Stella Creasy a été rappelée à l'ordre. Face aux critiques, l'institution a promis ce mercredi 24 novembre de revoir ses règles imposées aux élus devenant parents.

Jugeant « *extrêmement important* » que les jeunes parents puissent participer pleinement au travail parlementaire, le président de la Chambre des Communes Lindsay Hoyle [...] a annoncé qu'une commission examinerait la question...

« Apparemment je ne peux pas venir avec mon bébé de trois mois **bien élevé** et endormi lorsque je parle à la Chambre », a-t-elle tweeté. « Il semblerait que les mères ne doivent pas être vues ni entendues dans la mère de tous les Parlements. »

Maternité « réprimandée »

[...] Stella Creasy elle-même, qui milite depuis longtemps pour une meilleure inclusion des mères en politique, était déjà venue accompagnée de son fils ou précédemment de sa fille.

Elle était ainsi apparue à la Chambre des Communes fin septembre avec son nouveau-né pour réclamer que les mères soient soutenues plutôt que « réprimandées » lors de leur retour au Parlement.

Au micro de Times Radio, Stella Creasy s'est « réjouie » des changements promis : « *Ce n'est pas sorcier de comprendre pourquoi il n'y a pas beaucoup de parents de jeunes enfants, et encore moins de mères, au sein de notre classe politique.* »

Pas de véritable congé maternité

La députée travailliste a reçu de nombreux soutiens : la députée verte Caroline Lucas a dénoncé une règle « absurde » et souligné malicieusement que les bébés présents au Parlement sont en général « bien moins perturbateurs que nombre de députés braillards ».

Il y a cependant des « points de vue divergents » sur la question, comme l'a souligné le président de la Chambre. « *Les parents qui sont payés une fraction de ce que vous gagnez paient pour la garde des enfants et jonglent avec les responsabilités pour pouvoir aller travailler. Qu'est-ce qui vous rend si spéciaux ?* » a demandé sur Twitter le conservateur Scott Benton.

Pour Stella Creasy cependant, la question se pose d'autant plus que les députées britanniques ne bénéficient pas d'un véritable congé maternité, puisqu'elles n'ont pas le droit – contrairement aux ministres depuis février – à être remplacées pendant leur congé de six mois.

« *Les habitants de [ma circonscription] seraient privés de*

toute représentation si je cessais le travail », a-t-elle affirmé dans le « [Guardian](#) », estimant qu'un « bébé de trois mois est trop jeune pour qu'on le laisse seul ».

Le gouvernement a assuré être favorable en général à « des lieux de travail modernes et flexibles, comme il se doit au XXI^e siècle », selon un porte-parole de Boris Johnson qui a refusé de dire si le Premier ministre comptait emmener son fils Wilfred, né en avril 2020.

Par [L'Obs avec AFP](#)

<https://www.nouvelobs.com/europe/20211124.OBS51372/une-deputee-anglaise-recadree-pour-avoir-siege-au-parlement-avec-son-bebe.html>



